

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 19 novembre 2015

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme CHARRET-GODARD

Convocation envoyée le 13 novembre 2015

Publié le 20 novembre 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 63

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 13

SCRUTIN : POUR : 75

ABSTENTION : 0

- CONTRE : 1

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Stéphanie MODDE	Mme Claudine DAL MOLIN
M. Pierre PRIBETICH	Mme Françoise TENENBAUM	M. Yves-Marie BRUGNOT
M. Thierry FALCONNET	Mme Christine MARTIN	Mme Louise BORSATO-MARIN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Danielle JUBAN	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	Mme Hélène ROY	M. Gaston FOUCHERES
Mme Catherine HERVIEU	M. Georges MAGLICA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Jean-François DODET	M. Joël MEKHANTAR	Mme Céline TONOT
M. François DESEILLE	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Philippe MOREL
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Anne ERSCHENS	Mme Corinne PIOMBINO
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Dominique SARTOR
M. Michel ROTGER	M. François HELIE	M. Damien THIEULEUX
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Badiâ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	M. Philippe BELLEVILLE
M. André GERVAIS	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Gilbert MENUT
Mme Anne DILLESEGER	M. Hervé BRUYERE	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Jean-Claude GIRARD	M. Jean ESMONIN	M. Cyril GAUCHER
M. Patrick MOREAU	Mme Sandrine RICHARD	M. Adrien GUENE.

Membres absents :

M. Édouard CAVIN	M. José ALMEIDA pouvoir à Mme Céline TONOT
M. Jean DUBUET	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. André GERVAIS
Mme Lydie CHAMPION	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiâ MASLOUHI
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Sladana ZIVKOVIC
	M. Jean-Yves PIAN pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
	M. Louis LEGRAND pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à M. Jean-François DODET
	M. Patrick BAUDEMENT pouvoir à M. Jean-Michel VERPILLOT.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

ACODEGE - Soutien financier au projet passerelle vers l'emploi des jeunes par le Grand Dijon

Dans le cadre du Contrat de ville 2015-2020, il est proposé que le Grand Dijon, les communes de Chenôve, Dijon, Longvic, Quetigny, le Conseil régional, le Conseil départemental et l'Etat (Direccte) soutiennent un projet conduit par l'association l'Acodège en direction des jeunes issus des quartiers de la Politique de la ville, qui ont vécu des ruptures de scolarité, ne sont pas ou peu diplômés et issus de familles défavorisées qui ne peuvent les soutenir et les guider dans un parcours continu d'insertion sociale et professionnelle.

- L'objectif général de cette action est d'expérimenter une prise en charge qui allie le savoir faire éducatif et l'insertion professionnelle. Cette démarche vise à :
 - remobiliser les jeunes, issus des quartiers de la politique de la ville et exclus des parcours d'insertion, sur un projet personnalisé,
 - soutenir l'élaboration d'un projet de formation ou de recherche d'emploi réaliste et opérationnel,
 - travailler l'employabilité des jeunes, lever les freins sociaux, favoriser l'acquisition des codes du monde du travail et des codes sociaux,
 - conduire les jeunes à s'inscrire dans les dispositifs de droit commun,
 - proposer des solutions concrètes et les sécuriser.

- Mise en œuvre de l'action : cette action se déroule sur 14 mois, **du 1er novembre 2015 au 31 décembre 2016 pour 120 jeunes**. Deux professionnels dénommés « conseillers d'insertion » interviendront sur le territoire de l'agglomération et plus particulièrement sur les 5 territoires où sont implantés un service de prévention spécialisée, (Dijon Grésilles et Fontaine d'Ouche, Chenôve, Longvic, Quetigny) et concernés par la Politique de la ville. Ils agiront en collaboration avec les conseillers de la mission locale et les éducateurs du service de prévention. Ils chercher les jeunes et proposeront un accompagnement personnalisé.

- Public : cette action s'adressera à des jeunes de 16 à 25 ans.

- **Suivi de l'action** : des comités de suivi réguliers se réuniront avec tous les partenaires (DIRECCTE, Conseils régional et départemental, Grand Dijon, les communes, la Mission Locale et l'Acodège) et les services concernés par le droit commun. L'objectif est d'assurer une continuité dans la prise en charge des personnes hors et dans le droit commun, en associant tous les partenaires utiles à la prise en charge pour sécuriser les parcours d'insertion sur toute la durée de leur réalisation.

Dans ce cadre, pour 2015, l'action portée par l'ACODEGE bénéficiera d'un co-financement via les concours :

- du Conseil Régional	70 000 € ;
- de la DIRECCTE :	25 000 € ;
- du Grand Dijon :	7 500 € ;
- du Conseil Départemental	7 500 € ;

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de mandater** le Président pour signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;
- **d'autoriser** le Président à verser la subvention de 7 500 € pour le fonctionnement de l'ACODEGE, pour l'action «passerelle vers l'emploi » ;
- **d'inscrire et de prélever** les crédits nécessaires sur le budget 2015 de la Communauté urbaine du Grand Dijon.